# REPUBLIQUE FRANÇAISE

# Syndicat intercommunal à vocation unique - SIVU Espace Jaillet (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 25740255200018

POSTE COMPTABLE: RECEVEUR DE COMBLOUX

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: SIVU Espace Jaillet (3)

**ANNEE 2019** 

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

<sup>(2)</sup> A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section de lonctionnement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
*	15
III - Vote du budget	1.5
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	31
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sam Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	0 01:
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	33

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	SIVU Espace Jaillet	ВР
74083	SIVU Espace Jaillet	2019

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
0,00	0,00	0,00	0,00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)	
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	12,40 %	0,00 %	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	56,06 %	0,00 %	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	43,94 %	0,00 %	
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	787,23 %	0,00 %	
5	Encours de la dette	0,00	0	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

<sup>(1)</sup> Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
VUE D'ENSEMBLE	A1

F	O	Ν	IC	T	10	NI	ΝĒ	N	16	N.	T

		FONCTIONNEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 233 993,12	2 216 658,52
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 17 334,60
	=		=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	2 233 993,12	2 233 993,12
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 263 000,00	3 326 416,19
-	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	721 300,00	540 000,00
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)
T S	(2)	882 116,19	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION	3 866 416,19	3 866 416,19
	D'INVESTISSEMENT (3)		
	D'INVESTISSEMENT (3)	TOTAL	

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

<sup>(2)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Constitution of	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

# **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	69 300,00	0,00	70 450,00	70 450,00	70 450,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	20 200,00	0,00	20 200,00	20 200,00	20 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	144 500,00	0,00	145 650,00	145 650,00	145 650,00
66	Charges financières	1 072 000,00	0,00	1 036 100,00	1 036 100,00	1 036 100,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	1 217 500,00	0,00	1 182 750,00	1 182 750,00	1 182 750,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 068 107,79		1 016 243,12	1 016 243,12	1 016 243,12
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	35 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
043 Opérat° ordre intérieur de la section (5)		0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 103 107,79		1 051 243,12	1 051 243,12	1 051 243,12
	TOTAL	2 320 607,79	0,00	2 233 993,12	2 233 993,12	2 233 993,12

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 233 993,12

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00
74	Dotations et participations	961 508,52	0,00	958 658,52	958 658,52	958 658,52
75	Autres produits de gestion courante	1 223 000,00	0,00	1 223 000,00	1 223 000,00	1 223 000,00
	Total des recettes de gestion courante	2 184 508,52	0,00	2 181 658,52	2 181 658,52	2 181 658,52
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes réelles de fonctionnement	2 184 508,52	0,00	2 181 658,52	2 181 658,52	2 181 658,52
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	35 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	35 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
	TOTAL	2 219 508,52	0,00	2 216 658,52	2 216 658,52	2 216 658,52

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	17 334,60
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 233 993,12

#### Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION 1 016 243,12
D'INVESTISSEMENT (6)

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote i-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- $(5) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	H
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

# DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	180 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	21 300,00	78 700,00	78 700,00	100 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	280 000,00	21 300,00	113 700,00	113 700,00	135 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 697 500,00	700 000,00	2 036 000,00	2 036 000,00	2 736 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	00,0	00,0	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	16 300,00	0,00	16 300,00	16 300,00	16 300,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 126,19		5 000,00	5 000,000	5 000,00
	Total des dépenses financières	1 723 926,19	700 000,00	2 057 300,00	2 057 300,00	2 757 300,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	2 003 926,19	721 300,00	2 171 000,00	2 171 000,00	2 892 300,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	35 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	49 600,00		57 000,00	57 000,00	57 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	84 600,00		92 000,00	92 000,00	92 000,00
	TOTAL	2 088 526,19	721 300,00	2 263 000,00	2 263 000,00	2 984 300,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	882 116,19
	PA PA
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 866 416,19

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	575 000,00	540 000,00	35 000,00	35 000,00	575 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	1 062 756,88	1 062 756,88	1 062 756,88
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	00,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	575 000,00	540 000,00	1 097 756,88	1 097 756,88	1 637 756,88
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	884 654,17	0,00	1 063 416,19	1 063 416,19	1 063 416,19
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	49 600,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		934 254,17	0,00	1 120 416,19	1 120 416,19	1 120 416,19
45	Total des opé, pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles d'investissement	1 509 254,17	540 000,00	2 218 173,07	2 218 173,07	2 758 173,07

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 068 107,79	estatia a	1 016 243,12	1 016 243,12	1 016 243,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	35 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	49 600,00		57 000,00	57 000,00	57 000,00
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	1 152 707,79		1 108 243,12	1 108 243,12	1 108 243,12
	TOTAL	2 661 961,96	540 000,00	3 326 416,19	3 326 416,19	3 866 416,19

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 866 416,19

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 016 243,12
П		

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	H	
-	BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1	

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	70 450,00		70 450,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	20 200,00	addyre gwyr fyd yr gaellau ai gellyng a'r Gallei ei ddy fael a fel a fael a fel a fael a fael a fael a fel a f	20 200,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	55 000,00		55 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	1 036 100,00	0,00	1 036 100,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	35 000,00	35 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 000,00		1 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 016 243,12	1 016 243,12
De	épenses de fonctionnement – Total	1 182 750,00	1 051 243,12	2 233 993,12

	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
		mar Par
f	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 233 993 12

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	35 000,00	35 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 736 000,00	0,00	2 736 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00	;	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	35 000,00	0,00	35 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	100 000,00	0,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	16 300,00	0,00	16 300,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	57 000,00	57 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)	Tipo and the second sec	0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 000,00		5 000,00
De	épenses d'investissement – Total	2 892 300,00	92 000,00	2 984 300,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	882 116,19
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 866 416,19

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires
- (2) Voir liste des opérations d'ordre
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENER	ALE DU BUDGET II	
BALANCE GENERALE D	U BUDGET B2	

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	958 658,52	_+4_1	958 658,52
75	Autres produits de gestion courante	1 223 000,00	0,00	1 223 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	35 000,00	35 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
R	ecettes de fonctionnement – Total	2 181 658,52	35 000,00	2 216 658,52

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	17 334,60
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 233 993,12

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	575 000,00	0,00	575 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 062 756,88	0,00	1 062 756,88
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	57 000,00	57 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	57 000,00	0,00	57 000,00
28	Amortissement des immobilisations		35 000,00	35 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 016 243,12	1 016 243,12
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	1 694 756,88	1 108 243,12	2 803 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 063 416,19
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 866 416,19

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des onérations d'ordre
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
011	Charges à caractère général	69 300,00	70 450,00	70 450,00
6132	Locations immobilières	44 000,00	45 100,00	45 100,00
6161	Multirisques	2 000,00	2 050,00	2 050,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	800,00	800,00	800,00
6232	Fêtes et cérémonies	500,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	22 000,00	22 000,00	22 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	20 200,00	20 200,00	20 200,00
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	200,00	200,00	200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	55 000,00	55 000,00	55 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	55 000,00	55 000,00	55 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL :	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	144 500,00	145 650,00	145 650,00
66	Charges financières (b)	1 072 000,00	1 036 100,00	1 036 100,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 072 000,00	1 033 100,00	1 033 100,00
6688	Autres	0,00	3 000,000	3 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7	OTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	1 217 500,00	1 182 750,00	1 182 750,00
023	Virement à la section d'investissement	1 068 107,79	1 016 243,12	1 016 243,12
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6811	Dot. amort, et prov. Immos incorporelles	35 000,00	35 000,00	35 000,00
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 103 107,79	1 051 243,12	1 051 243,12
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
7	OTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 103 107,79	1 051 243,12	1 051 243,12
	PENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE ptal des opérations réelles et d'ordre)	2 320 607,79	2 233 993,12	2 233 993,12

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 233 993,12

<u>Détail du calcul des ICNE au</u>	u compte 66112 (5
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	961 508,52	958 658,52	958 658,52
74748 7478	Participat° Autres communes Participat° Autres organismes	895 508,52 66 000,00	891 558,52 67 100,00	891 558,52 67 100,00
75	Autres produits de gestion courante	1 223 000,00	1 223 000,00	1 223 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	1 223 000,00	1 223 000,00	1 223 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	2 184 508,52	2 181 658,52	2 181 658,52
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	2 184 508,52	2 181 658,52	2 181 658,52
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	35 000,00	35 000,00	35 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	35 000,00	35 000,00	35 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	35 000,00	35 000,00	35 000,00
	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 219 508,52	2 216 658,52	2 216 658,52

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	17 334,60
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 233 993,12

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	180 000,00	35 000,00	35 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	180 000,00	35 000,00	35 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	100 000,00	78 700,00	78 700,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100 000,00	78 700,00	78 700,00
	Total des dépenses d'équipement	280 000,00	113 700,00	113 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 697 500,00	2 036 000,00	2 036 000,00
1641	Emprunts en euros	947 500,00	986 000,00	986 000,00
168748	Dettes - Autres communes	750 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	16 300,00	16 300,00	16 300,00
261	Titres de participation	16 300,00	16 300,00	16 300,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 126,19	5 000,00	5 000,00
	Total des dépenses financières	1 723 926,19	2 057 300,00	2 057 300,00
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 003 926,19	2 171 000,00	2 171 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	35 000,00	35 000,00	35 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	35 000,00	35 000,00	35 000,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	35 000,00	35 000,00	35 000,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	49 600,00	57 000,00	57 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	49 600,00	57 000,00	57 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	84 600,00	92 000,00	92 000,00
<b>(1</b>	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 088 526,19	2 263 000,00	2 263 000,00

	*
RESTES A REALISER N-1 (11)	721 300,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	882 116,19
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 866 416,19

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(6)</sup> Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

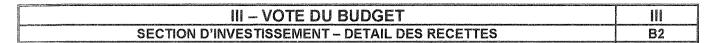
<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

<sup>(8)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

<sup>(10)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(11)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	575 000,00	35 000,00	35 000,00
1313	Subv. transf. Départements	35 000,00	35 000,00	35 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	540 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	1 062 756,88	1 062 756,88
1641	Emprunts en euros	0,00	62 756,88	62 756,88
168748	Dettes - Autres communes	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	575 000,00	1 097 756,88	1 097 756,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	884 654,17	1 063 416,19	1 063 416,19
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	884 654,17	1 063 416,19	1 063 416,19
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	49 600,00	57 000,00	57 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	49 600,00	57 000,00	57 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Mary Control of the American Control & September 19 and Control of Control of Control & September 19 and Control of Control & September 19 and Control of Cont	Total des recettes financières	934 254,17	1 120 416,19	1 120 416,19
Tota	Il des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 509 254,17	2 218 173,07	2 218 173,07
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 068 107,79	1 016 243,12	1 016 243,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	35 000,00	35 000,00	35 000,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	35 000,00	35 000,00	35 000,00
TOTAL DE	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 103 107,79	1 051 243,12	1 051 243,12
041	Opérations patrimoniales (9)	49 600,00	57 000,00	57 000,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	49 600,00	57 000,00	57 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 152 707,79	1 108 243,12	1 108 243,12
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	2 661 961,96	3 326 416,19	3 326 416,19

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
RESTES A REALISER N-1 (10)	540 000,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	***
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 866 416,19

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

<sup>(7)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(8)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(10)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

ter state of the s	2		A2.2
	IV – ANNEXES	And the State of t	A DETLE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE
			ELEMEN IS DO BILA

-
99
·
9
2
3
~
S
2
ION PAR NATURE DE DETTE (hors 16
DE DETTE
<u></u>
ä
ш
Щ
5
-
3
~
PAR
0
5
torre.
Ë
K
2
REPARTI
L.
ď
N
⋖

		Actions			Emprunts et	dettes à l'or	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
7.14			Date					Taux initial	nitial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	de rembour- sement anticipé	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					00'0								Š	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					25 327 730,82									
1641 Emprunts en euros (total)					25 327 730,82									
00000425941	CA DES SAVOIE	08/07/2011		13/12/2012	3 150 000,00	ιL		4,950	4,944		4	X Echéance		A-1
00001201976	CA DES SAVOIE	21/11/2017	41.000.000	01/03/2018	100 000,00	ıτ		1,450	1,461		<b> </b>	constante X Echéance		A-1
0239831/001	SA SFIL	01/07/2005		01/02/2006	2 000 000,00	u.	POWER TO MEMBER	3,380	3,380	0 Pg	<	constante X Echéance		A-1
201531.00.0	AUXIFIP	14/09/2011		08/11/2012	9 283 880,82	L		0,970	6,970	MAP Heritarik Gerantanan	∢	constante X Echéance		A-6
8880193/3591825	CE DES ALPES CE DES AI PES	17/07/2011		25/10/2012	3 775 000,000	ll.		4,970	4,971		<	constante X Echéance	CHIMM 94 AND 40 STATE OF THE ST	Ą-
8008666	CE DES ALPES CE DES ALPES	21/08/2017	MICHANIA LA LA LA CAR	25/08/2018	718 850,00	Ľ.		1,470	1,472	<del>o provincia de la</del>	∢	constante X Echéance		A-1
A0110B56000	CE DES ALPES CE DES ALPES	19/10/2010		05/05/2011	1 225 000,00	ιL	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH	3,800	3,858	vir úpra mercana.	≪	constante X Echéance		A-1
AR010406	CE DES ALPES CE DES ALPES	07/07/2005	THE POOR SERVICES	01/02/2006	1 000 000,00	ц		3,280	3,280	**************************************	∢	constante X Echéance	Printer de la comunicación de la c	A-1
DN7889	CA DES SAVOIE	25/04/2015	akki, bu Makumanya	04/06/2018	850 000,00	íL.		1,920	1,926	OMMATICATALISMA	∢	constante X Echéance		A-1
FS1007/1D0070	CE DES ALPES CE DES ALPES	21/08/2017		25/11/2017	100 000,00	ü.		1,130	1,131		∢	constante X Echéance		A-1
MON276001EUR	SA SFIL	04/08/2011		01/03/2012	2 000 000,00	Li.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	4,970	4,974	***************************************	∢	constante X Echéance		A-1
2406799	CE DES ALPES CE DES ALPES	21/01/2013	Marija (d. m. n.	25/01/2017	1 125 000,00	u.		2,910	1,522		∢	constante F	ant y film of the decrease wheels are needed	A1
1643 Emprunts en devises (total)					00'0									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)	4	12			00'0									

					Emprunts et	dettes à l'or	Emprunts et dettes à l'origine du contrat				***************************************			
			450					Taux initial	nitial		Dário.		Possibilité	Caté.
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tíssement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					00'0									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					00'0									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					00°0									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					00'0									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					00'0									
1676 Dettes envers Iocataires-acquéreurs (total)					00'0									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					00'0									
1681 Autres emprunts (total)					00'0									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					00'0									
1687 Autres dettes (total)					00'0									
Total général					25 327 730,82					Control of the contro				Sp.

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre. (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

2	A2.2
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

# A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

					Ū	mprunts 6	Emprunts et dettes au 01/01/N	7				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		00'0		19 203 400,92					985 670,42	1 033 013,71	00'0	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		19 203 400,92					985 670,42	1 033 013,71	00'0	00'0
00000425941		00'0	A-1	2 783 152,32	25,92	ĹL.		4,944	84 615,49	137 766,04	00°0	00'0
00001201976		00'0	A-1	86 327,04	5,92	LL.		1,461	13 872,30	1 176,54	00'0	00'0
0239831/001		00'0	A-1	323 206,00	1,08	ய		3,380	158 917,31	10 924,36	0,00	00'0
201531.00.0	W. 2.5 W.	00'0	A-6	8 201 091,97	19,83	il.	-	0,69	200 704,87	571 616,11	00'0	00'0
8880193/3591825		00'0	A-1	3 336 399,39	19,75	ш.		4,971	101 221,69	165 819,05	00'0	00'0
9993008		00'0	A-1	620 597,80	5,58	u.		1,472	99 696,51	9 122,79	00'0	00'0
A0110B56000		00'0	A-1	1 026 732,91	18,33	ш		3,858	37 660,22	39 557,74	00'0	00'0
AR010406	e e e e e e e e e e e e e e e e e e e	00'0	A-1	160 731,83	1,08	ட		3,280	79 069,17	5 272,00	00'0	00'0
DN7889	14, 80 P (1500)	00'0	A-1	546 302,11	6,42	LL.		1,926	73 661,83	10 489,00	00'0	00'0
FS1007/1D0070		00'0	A-1	86 191,32	5,83	ш,		1,131	13 964,72	96'22'6	00'0	00'0
MON276001EUR		00'0	A-1	1 474 518,76	12,17	ш		4,974	83 404,05	73 283,58	00'0	00'0
2406799		00'0	A-1	558 149,47	13,00	ц		1,522	38 882,26	7 012,54	00'0	00'0
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0					00,00	00'0	00'0	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de		0,00		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		00'0	Manage State	00'0				***************************************	00'0	00'0	00'0	00'0
		S		000					000	00 0	00'0	00.0
conditions particulières (Total)		e e e e e e e e e e e e e e e e e e e										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
And the standard of the second						1					A CONTRACTOR OF THE PROPERTY O	Management

					EM	prunts et	Emprunts et dettes au 01/01/N	-				
							Taux d'intérêt		,	Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	iCNE de l'exercice
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		00 '0		00'0					00'0	00'0	0.00	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		00'0		_			00'0	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	0,00	00'0
1687 Autres dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
Total général		00'0		19 203 400,92					985 670,42	1 033 013,71	00'0	90'0

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catègorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture:F:fixe;V:variable simple;C:complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 86111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

>	A2.3
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

			The second secon											
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Nominal (2) dù au 01/01/N (3) (4) contrat bonifiées Taux Taux Taux Taux Taux Coût de sortie (7) tu tu éve	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
	AUXIFIP	9 283 880,82	8 201 091,97	9	27,00				00'0		6,970	571 616,11	00'0	42,71
		9 283 880,82	8 201 091,97						00'0			571 616,11	00'0	42,71
Barrière simple (B)														
		00'0	00'0						00'0		A V	00'0	00'0	00'0
Option d'échange (C)														
		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Autres types de structures (F)														
		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL		9 283 880,82	8 201 091,97						00'0		-	571 616,11	00'0	42,71

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 4: Indices hors zone (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prèt sur toute la durée du contrat euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 ; autres indices.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule.

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

<sup>(10)</sup> Indiquer les intérèts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

		_ N	- ANNEXES				<u> </u>
ELEMENTS D	U BILAN - E	TAT DE LA DETTE	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	LA REPARTITION	DE L'ENCOURS		A2.4
		A2.4 – TYPOLC	A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	TITION DE L'ENCO	URS (1)	Training deposits of the control of	
In	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et	(5) Ecarts d'indices hors zone	(6) Autres indices
Structure			ou zone euro ou écart entre ces indices		écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	euro	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	<del>.</del>	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	57,29	00'0	00'0	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonnė ( <i>cap</i> ) ou encadrė ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	11 002 308,95	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	Û	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Montant en euros

% de l'encours

(F) Autres types de structures

0,00

0,0

0,00

00'0

00'0

00'0

Montant en euros

Nombre de produits

% de l'encours

(E) Multiplicateur Jusqu'à 5

Nombre de

produits

00'0

00'0

0 00'0

0 00'0

0 000

0,00

00'0

00'0

00'0

0,00

0,00

00'0

00'0

00'0

00'0

% de l'encours Montant en euros

capé

IV – ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSI PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S =A + B	2 076 000,00	2 076 000,00
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	2 036 000,00	2 036 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	986 000,00	986 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 050 000,00	1 050 000,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	40 000,00	40 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		THE PARTY OF THE P
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves	and the second of the control of the second	MANA KANANGAN KANANG
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	35 000,00	35 000,00
020	Dépenses imprévues	5 000,00	5 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 076 000,00	721 300,00	882 116,19	3 679 416,19

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(4)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

# **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 108 243,12	iii 1 108 243,12
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	57 000,00	57 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	57 000,00	57 000,00
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (3)	1 051 243,12	1 051 243,12
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
280422	Privé : Bâtiments, installations	35 000,00	35 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 016 243,12	1 016 243,12

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 108 243,12	540 000,00	0,00	1 063 416,19	2 711 659,31

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11	3 679 416,19
Ressources propres disponibles	IV	2 711 659,31
Solde	V = IV – II (6)	-967 756,88

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(5)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget -- vue d'ensemble.

<sup>(6)</sup> Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7	

# B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention	
INVESTISSEMENT						
FONCTIONNEMENT						
6574	01	Subvention de fonctionnement	Association MB RACE	Association	55 000,00	

 <sup>(1)</sup> Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES		
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1	

# B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

	Montant des AP		Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
01	5 780 000,00	0,00	5 780 000,00	180 803,52	100 000,00	5 499 196,48	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.